

ANNEXE 3

DÉLÉGATION DU DROIT DE DESTRUCTION

DELEGATION DU DROIT DE DESTRUCTION D'ANIMAUX D'ESPECES SUSCEPTIBLES D'OCCASIONNER DES DEGATS

si le demandeur n'est pas le propriétaire, possesseur ou fermier des terrains concernés par les tirs

Références : articles L 427-8, R 427-8 et R 422-79 du code de l'environnement

Je soussigné (nom – prénom)

Rue, route, lieudit :

Code postal / commune :

Agissant en qualité de (cocher la case correspondante) :

☐ Propriétaire

☐ Possesseur

☐ Fermier

Titulaire du droit de destruction sur :

COMMUNE (S)	LIEUDIT(S)

DELEGUE, par la présente, mon droit de destruction à : (nom, prénom, adresse et téléphone)

.....

et le charge d'effectuer les demandes d'autorisation de destruction à tir d'animaux selon les espèces concernées.

Fait à le

Fait à le

(signature du titulaire du droit de destruction)

(signature du délégué)